

Journal de SUD éducation 75

30 bis rue des Boulets

75011 Paris

Tél. : 01 44 64 72 61

Fax : 01 44 64 72 66

sudeducation75@wanadoo.fr

www.sudeducation75.org

éducation
SUD Paris

Le Journal

n° 226

10 juin 2010

N° de CPPAP : 0314 S 06897 2 €

Abonnement : 20 €

Directrice de la publication :

Marie-Françoise LEFEBVRE

Hebdomadaire.

Imprimé par nos soins.

Dépôt légal en cours.

TOUS EN GRÈVE DÈS LA RENTRÉE!

Aujourd'hui, l'actualité braque ses projecteurs sur la révision générale des politiques publiques (RGPP), et les projets cyniques du gouvernement qui cherche par tous les moyens à supprimer des dizaines de milliers de postes (40 000 déjà depuis 2008, 50 000 envisagés sur les 3 ans à venir).

La soi-disant crise va servir à justifier toutes ces mesures scélérates et aberrantes : il s'agit de faire payer le prix fort aux salariés tout en cassant les services publics.

Dans l'Education, cela signifie de moins en moins de personnels et de plus en plus d'élèves en difficulté. Cela signifie des conditions de travail aggravées pour les personnels comme pour les élèves.

Pour des raisons tant économiques qu'idéologiques, on sabote la formation initiale des enseignants et cela nous amène à Paris à 56 postes retirés du mouvement 1er degré et plus de 160 postes retirés du mouvement du 2nd degré. La suppression des I.U.F.M. participe à la détérioration des conditions d'exercice du métier d'enseignant : pour ceux qui vont ainsi débiter sans formation et à temps plein, mais aussi pour tous les autres, en mettant en péril le droit à mutation. Néanmoins cette mort annoncée des I.U.F.M. va quand même profiter à quelques entreprises privées qui, comme les compagnies d'assurances pour la santé et les retraites, se sont vues offrir le marché juteux de la formation. Quelques-unes d'entre elles proposent déjà des formations payantes aux lauréats des concours 2010 ! Il ne peut plus alors échapper à personne que ces contre-réformes ou-

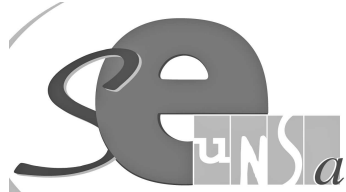


vrent la voie à la privatisation, à la précarisation et à la dégradation des conditions de travail !,

Nous ne pouvons pas ne pas faire le lien avec les projets de réforme des systèmes de retraite qui s'annoncent : l'usure et la fatigue au travail vont devenir la norme.

Sud éducation réaffirme donc avec force son opposition à la RGPP, à la mastérisation, aux suppressions massives des postes, ainsi qu'à la réforme du lycée.

Face à un "plan social" de cette ampleur, la réponse doit être collective ! Dès la rentrée de septembre 2010, c'est tous ensemble (1er, 2nd degré, administratifs...) qu'il nous faudra nous retrouver en AG afin de construire une mobilisation d'envergure !



Démantèlement du service public d'éducation !

Après la suppression de 16 000 postes à la rentrée 2010 conséquence de la suppression de la formation et des IUFM (masterisation), le ministère projette de continuer sur sa lancée en supprimant environ 16 000 postes chaque année pour les 3 années à venir, pour le premier degré, le second degré et les administratifs. Dans un document interne adressé aux recteurs d'académie en vue de la préparation des 3 prochaines rentrées, le ministre demande l'examen et le chiffrage d'hypothèses inacceptables et insupportables dans les écoles et les établissements pour les conditions d'apprentissages des élèves et les conditions de travail des enseignants.

Tour d'horizon de ces préconisations, écrites noir sur blanc avec un cynisme incroyable :

Le ministre préconise d'**augmenter le nombre d'élèves par classe**, par un relèvement des seuils d'ouverture et de fermeture de classe (dans le 1er et le 2nd degré) ; *"l'augmentation de la taille des classes peut donc être globalement envisagée sans dégradation des résultats des élèves"*

- Le ministère veut notamment **supprimer le droit à la scolarisation des élèves de moins de trois ans** : Il demande également une nouvelle baisse du nombre de places en maternelle en proposant de ne plus tenir compte du nombre d'enfants de moins de trois ans y compris en Zone d'Education Prioritaire !

- Le ministre envisage une **réduction et la précarisation de la qualification des postes de remplaçants**. Pour pallier les besoins de remplacement, le ministre prévoit de faire appel à des non-titulaires embauchés à la vacance (avec un « rendement de 100% »), principalement les étudiants en master! Le document est précis : les vacataires seraient utilisés *"à hauteur de 80% pour les absences de moins de deux jours, 50% de trois à cinq jours et 25 % entre 6 et 10 jours."*

Les brigades de remplacement connaissent des suppressions drastiques d'effectifs depuis des années et ne permettent plus d'assurer la formation continue des enseignants titulaires.

Toujours pour économiser des postes de remplaçants, le ministère demande l'organisation de la formation continue en dehors du temps de travail ou pendant les vacances scolaires !

- Le ministère prône de nouveau la **suppression des RASED** (Réseaux d'Aides aux Elèves en Difficultés), qu'il rattache officiellement à l'introduction des deux heures hebdomadaires d'aide personnalisée : *"... deux heures d'aide personnalisée en très petits groupes pour les élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages (...) représentent l'équivalent de 16 000 postes d'enseignants entièrement dédiés à aider les élèves qui en ont le plus besoin. Dans ce nouveau contexte, la contribution des enseignants spécialisés des RASED qui s'ajoute à cet effort, doit évoluer."*

En conséquence il envisage la suppression des maîtres G et des maîtres E, et y ajoute « la mise en extinction des psychologues scolaires. »

- Le ministère propose la **suppression d'un millier de postes d'assistants étrangers** pour l'enseignement des langues vivantes.

Les prochaines rentrées scolaires se traduiraient par la suppression de 48.000 postes en 3 ans, avec des implications immédiates dans les classes au quotidien.

Les sections parisiennes de la FCPE, du SNUipp-FSU, de Sud-Education, du SE-UNSA condamnent le cynisme inacceptable des méthodes du ministère dans la mise en place de sa politique de destruction du service public d'éducation et exigent l'arrêt des suppressions de postes et le rétablissement des postes supprimés lors des budgets précédents.

Elles réaffirment que l'école n'est pas un coût à réduire, mais bien un investissement pour l'avenir.

Le service public d'éducation doit permettre la réussite de tous.

**SPÉCIAL
RETRAITE**

**éducation
sud**
Paris

"L'homme n'est pas fait pour le travail, et la preuve c'est que ça le fatigue"



Douche froide pour les vieux, coupure d'eau pour les autres !!



Le grand suspense a pris fin ! Le gouvernement vient de dévoiler ses propositions pour les retraites. En gardant, quand même, un certain flou artistique. Il convient d'administrer le remède de cheval préparé pour cette grande malade qu'est la retraite progressivement, pour que nous puissions le digérer sans trop de haut-le-cœur ! Ce que nous savions déjà se confirme : nous travaillerions plus longtemps pour gagner moins ! Alors, bien sûr, on nous administre un placebo : quelques revenus scandaleux seraient désormais taxés...

Non, pas question de toucher aux cotisations patronales ! **Pas question de nous faire profiter des gains de productivité gagnés par notre travail !** Chaque jour les médias pilonnent nos pauvres cerveaux fatigués avec des arguments irréfutables : le problème des retraites, ce n'est un problème ni de droite, ni

de gauche, mais un simple problème arithmétique ! Mais le "réalisme" capitaliste, celui du MEDEF, celui des gouvernements qui depuis trente ans essayent progressivement d'en finir avec cet "avantage" pour eux exorbitant qu'est le droit à la retraite n'est pas le nôtre ! Nous, notre réalité aujourd'hui, c'est celle de l'usure au travail, celle de l'incertitude du futur ! Alors, soyons réalistes, nous aussi, battons-nous : notre vie ne doit pas se réduire à être de "la chair à patrons" !

Sur les 14 millions de retraités, 4 millions perçoivent le Minimum Contributif, soit actuellement 595,864€ par mois plus la retraite complémentaire autour de 100€, et la moitié d'entre eux touche moins de 1000€ par mois. La situation des femmes est particulièrement dif-

ficile, 64% d'entre elles perçoivent moins de 900€ par mois, une sur trois moins de 700€.

L'espérance de vie d'un ouvrier est de 7 ans inférieure à celle d'un cadre. L'espérance de vie en bonne santé est de 63,1 années pour les hommes et de 64,2 années pour les femmes.

Le taux d'emploi général des plus de 55 ans est de 38% toutes catégories confondues, ce qui signifie que près de 60% des gens sont sans emploi (chômage, invalidité, maladie, préretraite) lorsqu'ils partent à la retraite.

La durée moyenne d'une carrière dans le secteur privé est actuellement inférieure à 37 ans. Tout le monde sait que personne à l'avenir

ne travaillera plus longtemps : augmenter la durée de cotisation, c'est amputer lourdement le montant des retraites de tous les travailleurs, et surtout des plus précaires ! C'est condamner des millions de femmes et d'hommes à finir leur vie dans la misère.

Ce "sacrifice" serait un geste de solidarité pour sauvegarder l'avenir des jeunes générations. Curieuse logique, puisqu'en se maintenant à leurs postes vaille que vaille les "seniors" empêcheraient justement les plus jeunes d'accéder au marché du travail ! Actuellement, un jeune salarié de moins de 25 ans sur cinq est au chômage ! L'âge moyen d'entrée dans la vie active ne cesse de reculer ! Les entreprises ne permettent plus aux jeunes d'accéder à un travail à temps plein que vers 25-30 ans (dans le meilleur des cas) et elles licencient à tour de bras les salariés de plus de 55 ans (voire de 50 ans).

Les jeunes en galère d'aujourd'hui seraient donc, inexorablement, les vieux dans la misère de demain ?

ET PENDANT CE TEMPS LÀ...

Une centaine de grands patrons d'entreprises cotées en bourse bénéficient d'un mirobolant régime de retraites, offert par leurs entreprises pour compléter leur régime de base : les fameuses retraites-chapeaux. Le journaliste Yvan du Roy qui a enquêté sur "les retraites dorées des seigneurs du capitalisme" liste le montant des retraites-chapeaux de 24 dirigeants français de grandes entreprises qui ensemble touchent chaque année 30 millions d'euros en pension retraite ! Pour les financer, les grandes entreprises provisionnent des sommes énormes : 40 millions à Vinci, 32,9 millions pour la Société Générale, 28,6 pour la BNP-Paribas..., qui sont très faiblement imposés. Ces contributions ne sont pas soumises aux cotisations sociales, et n'alimentent pas les caisses de retraites.

"Pourquoi ne sauve-t-on pas les retraites de la même manière qu'on a sauvé les banques ? On vient de sauver les banques en leur donnant de l'argent, beaucoup d'argent d'ailleurs, tandis que pour "sauver" les retraites, depuis vingt ans, on ne fait que leur ôter de l'argent, principalement par le gel du taux des cotisations patronales. N'est-ce pas étrange ?"

Bernard Friot *

**Bernard Friot, membre de l'IDHE-CNRS, est professeur émérite de l'université Paris-Ouest-Nanterre. Chercheur invité à la MSH-Lorraine, il anime l'Institut européen du salariat (IES). Il vient de publier à La Dispute "L'enjeu des retraites". A lire également sur le site "Retraites enjeux débats".*



LE RAPPORT DU CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES : L'APOCALYPSE POUR 2050 !

Le Conseil d'orientation des retraites, jouant les Nostradamus, nous dresse un tableau terrifiant de la situation de notre pays en 2050 ! Le déficit global des différents régimes atteindrait alors 72 à 114 milliards d'euros par an ! Au regard des transformations qu'a connues le monde lors des cinquante dernières années, qui oserait prétendre sérieusement prévoir aujourd'hui ce qui se passera dans quarante ans ? **De soi-disant experts, les mêmes qui n'ont pas su prévoir la crise actuelle, nous inondent de chiffres dont ils sont les seuls garants pour nous épouvanter.** Tous les chiffres soi-disant objectifs sur lesquels s'appuie ce rapport sont en fait des prévisions qui dépendent largement du point de vue de leurs auteurs. Un exemple : les données démographiques. Le chiffre avancé de 1,9 enfant par femme, projection faite en 2001, est aujourd'hui démenti (2,1 enfants). Or cet indicateur est extrêmement important pour l'évaluation de la population active du futur !



La productivité du travail, parlons-en !

Les besoins de financement cumulés des retraites sur la période 2008-2050 oscilleraient autour de 2600 milliards d'euros. Sans doute faudrait-il rapporter ces chiffres aux 120 000 milliards d'euros de richesses qui seront créées dans le même temps ! En 2050, avec un taux de croissance de 1,8 % par an (selon les prévisions du COR), la productivité du travail aura plus que doublé dans notre

pays, ce qui veut tout simplement dire qu'en une heure de travail, il sera possible de produire ce qui est produit en 2 heures de travail en 2010.

"Imaginons le ridicule de Mme Parisot prédisant en 1900 : un français sur trois travaille aujourd'hui pour l'agriculture or il n'y en aura plus qu'un sur trente en 2000, donc la famine en France en 2000 est inévitable, ce n'est un constat ni de droite,

ni de gauche, mais arithmétique. En cinquante ans, la production double avec le même nombre d'actifs, et l'arithmétique de Mme Parisot relève du café du commerce... N'est-ce pas pour elle que son arithmétique est au contraire très politique, et que, pour elle, les gains de productivité doivent continuer indéfiniment à aller aux seuls actionnaires comme c'est le cas depuis trente ans ? " Bernard Friot

LE FINANCEMENT DES RETRAITES, CE N'EST PAS UN PROBLÈME ARITHMÉTIQUE, MAIS UN CHOIX POLITIQUE

Dans les trente dernières années, les évolutions des salaires réels et de la productivité ont été déconnectées, entraînant une modification de la répartition des revenus. Sous prétexte de sauver l'emploi, la modération salariale a été imposée à tous les salariés. Pour le Medef et le gouvernement, tous les gains de productivité du travail doivent aller au profit !

"Il suffit d'affecter le quart des gains de productivité du travail à une hausse annuelle du taux de cotisation patronale pour que la place croissante des retraités dans la vie du

pays soit reconnue sans aucun problème", explique

Bernard Friot, qui rappelle que *"le PIB progresse d'environ 1,6 % par an, en volume, et donc qu'il double, à monnaie constante, en 40 ans. C'est pourquoi nous avons pu multiplier par 4,5*

les dépenses de pension depuis 1960".

Depuis quinze ans, les "réformes" des régimes de retraites se sont succédées, sous des gouvernements de droite comme de gauche. Le résultat est catastrophique pour les retraites, qui ont déjà diminué de plus de 20 % ! Or cette régression sociale pourrait non seulement être stoppée, mais il serait même possible de financer des retraites au même niveau qu'avant les "réformes" !

Certains opposants à la réforme des retraites se multiplient en propositions diverses pour les financer. Refusons d'entrer dans les querelles d'experts qui nous donnent le tournis avec une avalanche de chiffres. N'est-ce pas une façon de détourner le débat et de botter en touche pour ne pas affronter la vraie question : celle du rapport entre le montant de nos salaires et le montant des richesses que nous produisons. ? Cet étalage des cadeaux dont bénéficient les plus riches nous montre encore, s'il en était besoin,

que ceux qui sont sacrifiés sur l'autel du profit sont toujours les mêmes ! Le taux de cotisation patronale est bloqué depuis trente ans. Une part de plus en plus importante des revenus n'est pas soumise à cotisation (intéressement, participation, stock-options...). Les

revenus financiers des entreprises ne sont pas soumis à contribution. En 2009, la Cour des comptes évaluait ainsi à près de 10 milliards d'euros le manque à gagner pour nos caisses de protection sociale. Les richesses, elles existent, et il est sûr qu'on pourrait trouver le financement, si on le voulait bien...

Le fond du problème, et le seul, c'est de savoir le choix politique et social que l'on fait des richesses ainsi créées, quelles priorités on retient !

Les richesses, elles existent, et il est sûr qu'on pourrait trouver le financement, si on le voulait bien...

A QUI PROFITE LE CRIME ?

Les annonces à grande fanfare médiatique de "la catastrophe future des pensions de retraite" ont pour but de pousser le maximum de salariés vers les systèmes bancaires et d'assurance. Pour la retraite, comme pour la santé, l'idéal pour les entreprises est de transformer la solidarité en capitalisation individuelle. Assurances-vies, complément de retraite et portefeuilles d'actions sont les trois leviers proposés du "nouveau système" qui apporteront "confort" et "sécurité" au retraité. Le capital plus ou moins sécurisé auquel s'ajoutent quelques intérêts plus ou moins garantis constituerait la rente possible (on peut voir, avec l'exemple des Etats-Unis, certaines limites du système proposé). Allianz, MMA, CIC, CA, la Caisse d'épargne, BNP Paribas... ont commencé le partage du gâteau car, évidemment, entre "frais de gestions" et "commissions diverses" la part qui revient à la banque dans un système commercial est importante (il suffit pour s'en persuader de regarder le nombre de publicités dans l'ensemble des médias à propos de ces produits).

Il y a deux conséquences à cette stratégie privée et individuelle : **les grandes sociétés font et feront d'énormes profits sur le dos de leur clientèle** (et des salariés des entreprises dont elles ont acheté des actions et dont elles attendent de gros dividendes). Et seuls ceux qui ont les moyens de capitaliser pourront espérer un éventuel "retour sur investissement" ; pour tous les autres, ils devront se contenter d'une pension de misère.

Pour les entreprises citées, entre autres, la prolongation de la durée du travail n'est pas un problème, c'est avant tout un atout stratégique offert par les libéraux de tout poil. Les milliards des cotisations retraite sont, pour elles, un pactole qu'il ne faut plus laisser à l'écart de leurs propres caisses.

LE VRAI DÉBAT ? C'EST CELUI DE LA RÉPARTITION DES RICHESSES !

Les gains de productivité du travail ne doivent plus aller au profit ! Avec des salaires meilleurs, et moins de chômage, il n'y aurait pas de problème des retraites !

CE QUE NOUS EXIGEONS, C'EST :

- LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL
POUR L'EMBAUCHE DES CHÔMEURS !**
- L'AUGMENTATION DE NOS SALAIRES !**

Après 55 ans, on ne veut plus de nous au travail, la durée moyenne de cotisation est de 37 années, bien moins parfois pour les plus précaires d'entre nous ?

Nous voulons pouvoir partir toutes et tous à 55 ans, sans aucune condition !

37,5 ANNUITÉS DE COTISATIONS, C'EST DÉJÀ TROP !

60 ANS C'EST TROP TARD !

70% DU SALAIRE C'EST TROP PEU !

Dans cette société, nous ne valons que dans la mesure et pour le temps où nous sommes considérés sur le marché du travail comme productifs ! Et si on est une femme, de toute façon, on vaut moins qu'un homme !

Usés à la tâche, jetés comme de vieux mouchoirs lorsqu'on n'a plus besoin de nous ou qu'on nous estime hors d'usage, ce que nous voulons, nous, c'est une autre vie dans une autre société ! Une société où la répartition des richesses permette à chacun, tout au long de sa vie, quels qu'en soient les aléas, d'avoir un salaire garanti qui lui permette de vivre vraiment !

DES SOUS MAIS COMMENT ?

Bref glossaire de la précarité

Réfléchir aux formes de la lutte contre la précarité mène à la réflexion sur les revendications en terme d'emploi (intégration des précaires dans l'emploi salarié dit garanti), de salaire (son montant...) et de revenu (allocations...), du type de production que nous voulons, etc.

Large problématique qui s'élargit encore si l'on réclame de quoi vivre et plus encore vivre bien sans avoir obligatoirement un travail salarié (précaire, garanti, etc.) Quelques éléments de réflexion sur les termes employés :

Allocation universelle = revenu versé à touTEs indépendamment du niveau de revenu, avec ou sans emploi pour participer à la vie de la société. Voir à ce sujet les thèses de Philippe Van Parijs qui défend la liberté de ne pas restreindre la liberté de ne pas travailler et donc de libérer du temps libre (pour le culturel par exemple) et stimulerait le processus de réduction du temps de travail. Le capitalisme s'en trouverait ainsi "moralisé" !

Revenu de citoyenneté = revenu garanti = revenu d'existence = ensemble des moyens monétaires et financiers dont dispose un individu, indépendamment de la quantité de travail fourni, théorisé par Marx dans les Grundrisse, repris par B.Russel en 1921 qui en fait l'axe d'une synthèse entre anarchisme et socialisme puis par A.Gorz dans les années 70. Attention, le terme de revenu d'existence est repris aussi bien par la droite (impôt négatif) que par la gauche. La confusion règne chez les tenants du revenu garanti entre un montant minimum (RMI maintenant RSA) et un montant égal au SMIC.

Salaire social : deux approches du salaire social existent. La première approche est peu connue en France. Le salaire social est défini comme un salaire d'un nouveau type lié à l'évolution du processus capitaliste. La revendication d'un salaire social est alors le moyen de faire payer au capitalisme les nouvelles formes du travail imposé : mobilité, précarité, pas de séparation entre sphère du travail et sphère de la reproduction (vie privée, etc.). La revendication n'est pas qu'économique, elle est aussi politique en ce qu'elle met en crise l'Etat.

La seconde approche est celle du salaire socialisé financé par les cotisations sociales dont Bernard Friot est le tenant. Dans ce schéma, ce sont les cotisations sociales qui financent des formes de salaires différés permettant aux salarié(e)s et aux non-salarié(e)s de toucher des allocations, des prestations, de financer sécurité sociale et retraite. Dans cette optique, le travail salarié demeure au cœur de la dynamique sociale puisque ce sont les cotisations affectées par les salarié(e)s qui génèrent du salaire social.

Quand les chômeur(se)s et Pôle-Emploi se retrouvent dans la grève !

Depuis le 3 mai, les chômeur(se)s de différents collectifs (Coordination des intermittents, comité CGT des chômeurs rebelles, collectif des précaires de Tours, Mcpl de Rennes, collectif brestois contre l'injustice sociale, comité pour une répartition équitable de l'emploi et des revenus de Montpellier, etc.) et les CAFards de Montreuil (collectif de lutte des allocataires de la CAF) ont lancé un mot d'ordre de grève des chômeur(se)s, inhabituel de la part de catégories sociales qui ne travaillent pas... Comment faire grève quand on ne travaille pas ? Des militants du Mouvement des chômeurs et précaires de Rennes définissent ainsi les formes de cette grève : "*grève du projet personnel d'accès à l'emploi ou du contrat d'insertion, grève des rendez-vous obligatoires, grève du 3949 (plateforme téléphonique), grève de la recherche d'emploi, et plus globalement grève de la disponibilité à l'emploi !*"

De nombreux rassemblements ont eu lieu le 3 mai avec notamment à Paris l'occupation de la direction générale de Pôle-Emploi par des chômeur(se)s en lutte qui s'est soldée par des dizaines d'interpellations dont 2 militantes syndicales de Pôle-Emploi. Une dizaine d'agences ont été envahies elles aussi dans les jours qui ont suivis. Ces collectifs appellent à rejoindre les salariés de Pôle-Emploi qui sont appelés à la grève à partir du 8 juin pour en finir avec la détérioration de leurs conditions de travail accrue depuis la fusion ASSE-DIC/ANPE et la faillite de la mission de service public d'aide aux chômeurs. Parmi les organisations syndicales signataires de l'appel à la grève, Sud-emploi met en avant les objectifs communs entre leur mouvement de grève et la grève des chômeurs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
+
Pot de fin d'année

JEUDI
24 JUIN 2010
à partir de 18h

au local de Sud éducation Paris
30 bis rue des Boulets, Paris 11e
(code porte A3078)

Tous les adhérents et sympathisants y sont cordialement invités

(Pour l'auberge espagnole, chacun est convié à apporter de quoi boire et manger)

Sommaire

p.1 : Édito

p.2 : Plan social dans l'éducation : tract intersyndical

p. 3-6 : Dossier Retraites

p. 7 : Précarité / grève des chômeurs

